

Une démonstration stratégique de loyauté dans l'Angleterre de la fin des Stuart : le cas des couteliers du Hallamshire¹.

Résumé

Les historiens des révolutions anglaises du XVII^e siècle (notamment Michael Braddick et John Walter) ont noté que les désaccords sociaux, politiques et religieux de la période se révèlent aussi bien dans la gestuelle et les discours que dans l'explosion très notable d'imprimés polémiques. Le présent article explore ce qui peut sembler être un théâtre inattendu où rencontrer un comportement si transgressif : le théâtre politique de la présentation d'adresses loyales ou d'humbles adresses à la Couronne. Les adresses, comme le sont souvent les déclarations publiques et convenues de fidélité, sont fréquemment moquées comme étant de simples flatteries. Cette impression est confortée par la gestuelle très ritualisée de la présentation physique de ces textes au souverain, puisque les envoyés des auteurs d'une adresse font un étalage rituel de soumission. Cependant, cette performance littéralement « humiliante » peut cacher une intention plus stratégique. Au moyen du cas des adresses présentées par sir John Reresby, baronnet du Yorkshire, cet article montrera que ces adresses sont souvent utilisées comme moyen de pression sur le centre politique. Les expressions publiques de loyauté contenues dans ces textes cachent souvent les objectifs pragmatiques des groupes qui les rédigent.

Summary

Historians of the English revolutions of the seventeenth century (notably Michael Braddick and John Walter) have observed that the social, political and religious fissures of the period were revealed as much through gesture and speech as through the much-noted explosion of printed polemic. This article explores what may seem an unlikely arena in which to encounter such transgressive behaviour: the political theatre surrounding the presentation of loyal or humble addresses to the Crown. Addresses, as often formulaic public declarations of fidelity, were frequently derided as mere flattery. This impression was reinforced through the highly ritualised act of physically presenting these texts to the monarch, as the addressers engaged in embodied displays of submissiveness. This literally 'humbling' performance, however, could conceal a more strategic intent. Using the case study of the addressing activity of the Yorkshire baronet, Sir John Reresby, the article will show that addressing was often employed as means of lobbying the political centre. The public expressions of loyalty contained within these texts often concealed the pragmatic aims of the communities which produced them.

Bio-bibliographie

Edward (Ted) Vallance est professeur de culture politique britannique de la période moderne à l'Université de Roehampton, à Londres. Il est l'auteur de *A Radical History of Britain* (2009), de *The Glorious Revolution* (2006) et de *Revolutionary England and the National Covenant* (2005). En collaboration avec Harald Braun, il a édité deux volumes sur la conscience et la casuistique dans l'Europe du début de la période moderne : *Contexts of*

¹ Cet article se fonde en partie sur des informations tirées de mon ouvrage à paraître aux Manchester University Press, *Loyalty, memory and public opinion in England, 1658-1727*. Je suis reconnaissant à l'éditeur de m'avoir accordé la permission de les réutiliser dans le cadre de cet article. Mes remerciements vont également à Mike Braddick, Noah Millstone et les relecteurs anonymes de cette revue pour leurs commentaires.

Conscience (2004) et *The Renaissance Conscience* (2011). Ses articles ont été publiés dans *Albion*, *English Historical Review*, *Historical Journal*, *Historical Research*, *History Workshop Journal*, *The Huntington Library Quarterly*, *Journal of British Studies*, *Renaissance Studies* et *The Seventeenth Century*. Il rédige actuellement une monographie sur l'opinion publique et les adresses loyales en Angleterre pendant la période moderne pour les Manchester University Press.

Introduction

Les mémoires de sir John Reresby, royaliste du Yorkshire, contiennent le récit d'une violente altercation entre lui-même et un collègue magistrat du Yorkshire, Francis « Gysop » [ou Jessop], lors d'une réunion de juges tenue le 18 juillet 1682. Selon Reresby, au cours de cette réunion, Jessop est le seul à se plaindre de l'application rigoureuse dans le comté des lois contre les dissidents, soutenant que ces mesures étaient illégales. Reresby répond en disant que Jessop est « impertinent d'accuser tant de gentlemen » – ses collègues juges – de cette manière. Jessop lui rend la monnaie de sa pièce et qualifie les remarques de Reresby d'« impudentes ». Ces insultes se transforment en violence physique. Enragé par les commentaires de Jessop, Reresby lance un grand encrier en métal à son opposant et l'atteint, lui fendant « assez profondément » la joue. Les deux hommes tirent alors leur épée et s'apprêtent à se battre, mais le duel est évité grâce à l'intervention des autres participants à la réunion².

James Sharpe, historien des affaires criminelles, se sert de cet incident pour montrer que Reresby était un « habitué des gestes violents »³. Pour Sharpe, Reresby représente un personnage paradoxal : très cultivé, parlant couramment le français et l'italien et destiné un temps à une carrière diplomatique, il était aussi, semble-t-il pendant toute sa vie, prompt à employer la violence, apparemment à la moindre provocation. (Sharpe remarque que cette altercation avec Jessop s'est produite alors que Reresby avait déjà une bonne quarantaine, et qu'il venait d'être nommé au poste de gouverneur de York.) Pour Sharpe, Reresby constitue un exemple extrême de la façon dont les codes d'honneur aristocratique et de courtoisie légitiment et encouragent l'utilisation de la force⁴.

Le présent article montrera toutefois que ce heurt entre Reresby et Jessop était moins spontané que ne le suggère Sharpe et la provocation, plus sérieuse. En effet, cet incident éclaire les politiques controversées de la loyauté dans la seconde partie du règne des Stuart en Angleterre. Tout particulièrement dans les années 1680, alors que se créent les regroupements politiques rivaux Whig et Tory, l'article montrera que l'agression de Reresby est alimentée par bien plus que l'insolence de Jessop. La violence des paroles et des gestes de Reresby est inspirée par ce qu'il perçoit comme la duplicité de Jessop et de ses clients, la corporation des couteliers du Hallamshire, dans la rédaction d'une adresse loyale présentée à Charles II.

Comme nous le verrons, s'adresser à la Couronne avec des expressions publiques de loyauté constituait une activité rigoureusement ritualisée et l'historienne Catherine Bell a pu définir la ritualisation comme une « stratégie en vue de la construction d'une relation de pouvoir limitée et limitant »⁵. Ces démonstrations de loyauté publique, exprimées par le langage utilisé dans les textes loyaux, sont aussi accompagnées de démonstrations gestuelles d'hommage. Ces démonstrations respectent à la lettre les exigences liées au statut social et à la préséance officielle : bien qu'on s'attende à ce que tout le monde soit loyal à son souverain, seules quelques personnes sont considérées comme étant dignes de présenter ces expressions de loyauté à la Couronne. À partir des années 1670, la cour de Charles II devient de plus en plus sélective quant à déterminer qui peut proclamer sa loyauté au roi. De tels développements reflètent, peut-être de manière consciente, les stratégies employées par Louis XIV qui, ainsi que l'a noté William Beck, insista particulièrement sur l'idée d'une loyauté personnelle. « Le roi attendait certes que l'on réponde promptement à ses demandes mais une

² *The Memoirs of Sir John Reresby*, ed. Andrew Browning, 2^e éd. avec préface et notes de Mary K. Geiter et de William A. Speck, Londres, Royal Historical Society, 1991, p. 271-2

³ James Sharpe, *A Fiery and Furious People: A History of Violence in England*, London, Random House, 2016, p. 256.

⁴ *Ibid.*, p. 255-260.

⁵ C. Bell, *Ritual Theory, Ritual Practice*, Oxford, Oxford University Press, 1992, p. 8.

attitude appropriée de soumission était plus importante encore à ses yeux que le contenu des demandes. Ceux qui plaisaient au roi bénéficiaient de sa bienveillance. Ceux qui ne lui plaisaient pas ressentait immédiatement les effets de sa défaveur. Il y avait davantage dans un tel message que le maniement de la carotte et du bâton en raison de l'emphase mise sur la création d'une relation appropriée de domination-soumission volontaire entre le roi et ses sujets. Cela relevait du génie. La conduite politique était conceptualisée en termes de loyauté personnelle, ce que l'aristocratie du XVIII^e siècle pouvait comprendre et adopter de manière bien plus lisible que l'idée abstraite d'un opportunisme étatique qui pouvait lui sembler trop grossière. »⁶.

Pour Beik, le succès de telles stratégies dépendait largement de sa co-adoption par la hiérarchie sociale traditionnelle, créant ainsi une puissante association entre la monarchie « absolue » et l'aristocratie française. Cet article cherchera à démontrer qu'en Angleterre durant le règne de Jacques II, l'affaiblissement du lien entre la démonstration appropriée de loyauté et l'ordre social contribua sans doute à la révolution de 1688. Ainsi cet article soutient l'idée que les relations de pouvoir à la fin de la période Stuart peuvent être analysées via l'exploration de l'activité rituelle et des gestes – au sens de formes non-verbales de communication – qui l'exprimaient. La politique de la gestuelle en Angleterre de l'époque moderne reste un sujet relativement peu exploré. Cependant, le travail pionnier de Michael Braddick et de John Walter a permis de montrer toute l'importance que prend la gestuelle dans l'expression des distinctions sociales, au sein d'une société où la hiérarchie est réputée naturelle. Ces auteurs montrent comment la gestuelle est tout particulièrement cruciale en Angleterre où l'appareil de l'État monarchique est relativement faible. (Pendant la majeure partie de cette période, il n'existe ni bureaucratie, ni police, ni armée permanente auxquelles la Couronne pourrait faire appel). Les codes gestuels adoptés par la Couronne – et, pendant les années 1650, par le Lord Protecteur – fournissent des indices importants sur le style de gouvernement de chaque dirigeant et sur le comportement que leurs sujets devaient respecter : à la cour de Charles I^{er}, austère et ritualisée, succède, comme le note Walter, l'approche plus détendue de son fils, Charles II, changement de comportement qui peut être expliqué par les leçons apprises de la crise de l'autorité royale des années 1640⁷.

Comme Braddick le soutient, les formes gestuelles pourraient être « le champ de bataille sur lequel s'affrontent des visions divergentes sur l'ordre social et politique » : d'un point de vue historique, la perturbation des normes gestuelles laisse présager des situations révolutionnaires⁸. Dans sa récente thèse de doctorat, Jonathan Vallerius montre comment les Niveleurs, les Bêcheux et les Quakers anglais contestent une société hiérarchisée en refusant de se soumettre aux expressions corporelles de déférence et de soumission⁹. On peut voir un semblable mépris des normes de courtoisie auxquelles on devrait se soumettre dans les outrages que les pêcheurs du Kent qui l'avaient capturé firent subir à Jacques II après sa

⁶ William Beik, *Absolutism and Society in Seventeenth-Century France: State Power and Provincial Aristocracy in Languedoc*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, p. 304 et chapitre 13 de manière générale pour de telles stratégies. Les commentaires de Beik font ici écho à la distinction établie par Norbert Elias entre la « rationalité » des « courtisans » et celle de la bourgeoisie ; voir Norbert Elias, *La Société de cour*, Paris, Flammarion, 2008 (1969), chapitres 5 et 6.

⁷ Michael J. Braddick dir., *The Politics of Gesture: Historical Perspectives, Past & Present* Supplément 4, 2009 ; John Walter, « Gesturing at Authority: Deciphering the Gestural Code in Early Modern England », *Ibid.*, p. 96-127 ; *Id.*, « Body Politics in the English Revolution » dans *The Nature of the English Revolution Revisited*, dir. Stephen Taylor et Grant Tapsell, Woodbridge, Boydell & Brewer, 2013, chap. 4 .

⁸ Braddick, « Introduction », *Politics of Gesture*, p. 9-35, p.10 pour la citation.

⁹ Jonathan Vallerius, *The potential power of gesture: its role within English radicalism during the 1640s*, thèse de doctorat de l'Université d'Essex, 2014.

première tentative ratée de s'échapper d'Angleterre en décembre 1688¹⁰. C'est pourquoi beaucoup de travaux sur la politique gestuelle ont porté sur ces moments où les codes de comportement sont enfreints ou contestés¹¹. Pour ce qui est des chroniques historiques, cet intérêt est aussi compréhensible – les infractions aux normes gestuelles ou leur détournement sont consignés, entre autres, dans les dossiers judiciaires alors que leur respect ne portant pas à controverse ne l'est pas¹². De même, les preuves disponibles permettant d'explorer les normes de comportement, comme les livres sur les bonnes manières, sont problématiques, comme le remarque Walter : ces livres non seulement portent sur les interactions sociales idéales plutôt que réelles, mais ils pourraient même ne pas décrire correctement les normes idéales anglaises puisqu'un grand nombre sont des traductions en anglais de livres français ou italiens¹³.

Ces difficultés à récolter des preuves et ces préoccupations historiographiques signifient alors que l'étude de la gestuelle politique dans l'Angleterre de l'époque moderne reste fragmentaire. Le présent article propose une façon qui pourrait nous permettre de relever sur le long terme des changements dans les pratiques gestuelles : il s'agit d'analyser un mode particulier de communication politique, qui est l'adresse loyale. John Walter a déjà noté le potentiel de cette approche dans ses commentaires sur la forme politique parente qu'est la pétition. La pétition, remarque Walter, représente une pratique appliquée très efficacement pendant cette période. À titre de vecteur d'idées politiques et religieuses radicales, les pétitions pendant les années 1640 pouvaient néanmoins employer le langage de la soumission, les pétitionnaires s'agenouillant ou se prosternant virtuellement devant l'autorité dans leur texte – offrant ainsi l'exemple d'une « simulation de geste »¹⁴ textuelle. De telles paroles pouvaient s'accompagner d'une performance physique manifestement assurée puisque des milliers d'entre eux se rassemblent, se haranguent et harcèlent les députés¹⁵. La pratique similaire qu'est l'adresse loyale, comme on le montrera, offre peut-être une occasion plus riche d'exploration de la politique gestuelle dans la mesure où la démonstration physique de l'adresse pouvait se révéler critique vis-à-vis de son efficacité politique et où, en conséquence, une telle activité était intimement liée à des changements des modes de comportement à la cour. Cet article montrera que les changements dans la gestion des adresses peuvent nous aider à comprendre l'affaiblissement de l'autorité royale à la fin des années 1680.

Cet article s'appuie sur une étude de cas, à savoir l'exemple de l'adresse loyale soumise par la compagnie des couteliers du Hallamshire à Charles II, pour explorer la valeur stratégique d'une démonstration de loyauté à la fois pour la Couronne et pour les communautés locales durant la période de la Restauration. En resituant cette adresse dans le contexte plus large des campagnes d'adresses dans les dernières années du règne des Stuart, il

¹⁰ Ted Vallance, « The Captivity of James II: Gestures of Loyalty and Disloyalty in early modern England », *Journal of British Studies*, n° 48, 2009, p. 848-858.

¹¹ Greg Koabel, « The Treasonous Hat : Interpreting Gesture in the Treason Trial of the Earl of Strafford », *Canadian Journal of History*, n° 51, 2016, p. 243-268 ; Jason Peacey, « Disorderly Debates : Noise and Gesture in the Seventeenth-Century House of Commons », *Parliamentary History*, n° 32, 2013, p. 60-78 ; James Holstun, *Ehud's Dagger : Class Struggle in the English Revolution*, London, Verso, 2009, chap. 1.

¹² Voir par exemple les dossiers de la Court of Chivalry : <http://ckan.data.alpha.jisc.ac.uk/dataset/5642> ; dernière consultation : 29 avril 2017

¹³ J. Walter, « Gesturing at authority », art. cit., p. 108.

¹⁴ Robert Allan Houston, *Peasant Petitions: Social Relations and Economic Life on Landed Estates*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2014, chap. 10.

¹⁵ J. Walter, « Body Politics », art. cit., p. 87. Sur la gestuelle et la présentation de pétitions, voir aussi Andy Wood, « Fear, Hatred and the Hidden Injuries of Class in Early Modern England », *Journal of Social History*, n° 39, 2006, p. 803-826. Une approche similaire a été adoptée par Angela McShane en ce qui concerne les rituels du boire, « Material Culture and "Political Drinking" in Seventeenth-Century England », *Cultures of Intoxication*, dir. Angela McShane et Phil Withington, *Past & Present*, supplément 9, 2014, p. 247-276.

s'emploie à démontrer que même une relativement insignifiante guilde commerciale pouvait avoir une conscience assez poussée des exigences requises pour qu'une adresse loyale se révèle efficace. Cette étude de cas s'appuie sur la correspondance éditée et les mémoires de Sir John Reresby : si ces mémoires sont une source familière et largement utilisée par ceux qui s'intéressent à l'histoire politique de l'Angleterre pendant la Restauration, ils n'ont guère été utilisés jusqu'à maintenant pour explorer les aspects incorporés, ritualisés et perpétrés de la politique de ce temps¹⁶. En s'appuyant également sur les registres de la compagnie des couteliers elle-même, cet article montrera que les couteliers furent amenés à s'adresser à la Couronne, non pas parce qu'ils éprouaient un fort sentiment de loyauté à l'égard de Charles II, mais sur des bases pragmatiques parce qu'ils pensaient que cela leur procurerait à la Cour une influence dont ils espéraient qu'elle leur garantirait d'importantes exemptions fiscales. Si la sincérité de telles démonstrations de loyauté peut être mise en doute, elles n'en continuaient pas moins à posséder une valeur indéniable aux yeux de la Couronne. Formuler une adresse ne permettait pas seulement à des groupes autrefois mécontents de faire une profession publique de loyauté vis-à-vis de la monarchie mais pouvait également signaler une plus large acceptation des notions de hiérarchie et de déférence qui sous-tendaient l'adresse. Au-delà du simple cas des couteliers, cet article suggère que, durant le règne de Jacques II et par la suite, une approche moins discriminante de qui pouvait ou ne pouvait pas s'adresser légitimement à la Couronne contribua à miner l'autorité du souverain. Ceci dit, la révolution de 1688 ne diminua pas l'importance de l'adresse en tant que phénomène clef de communication d'une loyauté publique, si bien que, contrairement aux positions de Beik, cet article suggère qu'il demeure de considérables similarités dans la démonstration de loyauté entre l'Angleterre post-révolutionnaire et la France du début du XVIII^e siècle.

Adresses et pétitions dans l'Angleterre moderne

Au niveau le plus élémentaire, les adresses loyales sont des textes dans lesquels un groupe ou une collectivité donnée offre à l'autorité des remerciements et des félicitations. Dans un contexte parlementaire, une adresse loyale constitue la forme traditionnelle de communication entre les deux chambres du Parlement et la Couronne. Cette forme continue à être utilisée pour offrir des félicitations officielles au souverain. À l'occasion de son Jubilé de diamant, en 2012, la reine Elizabeth II a reçu 27 adresses loyales¹⁷. Toutefois, les observateurs du XVII^e siècle ne font pas toujours la distinction entre les adresses et d'autres formes de communication politique. L'adresse est vue comme étant très étroitement liée à la pétition et les termes « adresse » et « pétition » sont occasionnellement utilisés comme synonymes. Ainsi, le titre complet de la loi de 1661 contre l'envoi chaotique de pétitions se lit comme suit : « Une loi contre le tumulte et le désordre issus de l'intention de rédiger ou de présenter des pétitions publiques ou autres adresses à Sa Majesté ou au Parlement¹⁸. » L'incapacité à faire la distinction entre ces formes de communication politique est compréhensible puisqu'elles présentent les mêmes caractéristiques : la pétition et l'adresse sont des formes de communication politique qui, comme le souligne Brodie Waddell, sont les produits d'une société qui apprécie l'équité, mais non l'égalité¹⁹. Ce sont des documents qui

¹⁶ Pour l'utilisation des mémoires de Reresby comme source politique, voir Annabel Peterson, *The Long Parliament of Charles II*, New Haven, Yale, 2008, p. 109-113.

¹⁷ Pour ces adresses, voir *London Gazette*, 2 juin 2012, n° 60160, accessible sur le site <https://www.thegazette.co.uk/London/issue/60160/supplement/4> ; dernière consultation : 5 mai 2017.

¹⁸ *Statutes of the Realm: Volume 5, 1628-80*, ed. John Raithby, London 1819, p. 308.

¹⁹ Brodie Waddell, « Was early modern England a petitioning society », article présenté à l'atelier « Addressing Authority: Petitions and Supplications in Early Modern Society » le 18 mars 2016, Birkbeck, Université de Londres; pour un résumé, voir <https://manyheadedmonster.wordpress.com/2016/11/07/was-early-modern->

présument une relation hiérarchique entre un solliciteur subordonné et un destinataire supérieur. Cependant, cette reconnaissance intégrée de la hiérarchie n'empêche pas que les adresses, de même que les pétitions, puissent constituer des moyens de faire pression sur l'autorité. En outre, censés être des textes rédigés spontanément et portant sur les besoins ou les désirs de collectivités locales, comme on le montrera plus loin, les pétitions et les adresses pouvaient faire partie de campagnes nationales, coordonnées depuis le centre politique. À son tour, ce genre de campagne pouvait entraîner des mouvements opposés de contre-pétitions et de contre-adresses. Le caractère de confrontation de ces textes a amené certains universitaires, notamment David Zaret, à les voir comme des mécanismes qui facilitent le développement d'une culture démocratique en Angleterre de l'époque moderne²⁰.

Toutefois, un aspect très important différencie les adresses loyales des pétitions. Les pétitions légitimement présentées au Parlement sont censées être des communications privées entre les personnes intéressées par l'objet de la pétition et leurs représentants²¹. Comme Jason Peacey le démontre, l'impression même des pétitions ne viole pas nécessairement ces normes du secret parce que les textes imprimés peuvent n'être utilisés que pour communiquer plus efficacement avec des députés plutôt que comme moyen de publiciser les demandes des pétitionnaires à un auditoire autre que ces députés²². D'autre part, l'adresse, activité ostensiblement utilisée pour présenter des félicitations ou des remerciements collectifs à l'autorité est, par nature, une activité publique. La présentation d'une adresse loyale fait partie d'un cérémonial public au cours duquel l'adulation du sujet lui vaut – du moins l'espère-t-on – la reconnaissance du dirigeant. Reresby, par exemple, écrit que ses efforts en vue de présenter des adresses loyales à la Couronne en 1681-1682 lui ont valu aussi bien la faveur royale qu'un meilleur accès au roi :

Sa Majesté, parmi plusieurs autres témoignages qu'elle m'a rendus, a dit qu'Elle me remerciait de mes efforts pour l'adresse et autres interventions à son service, et que si je désire accéder à sa personne, la chose me serait accordée parce qu'Elle a de la bonté pour moi et une bonne opinion de mon jugement²³.

La présentation d'une adresse entraînait des coûts élevés. En 1683, le Guestling, ou Fraternité des Cinq Ports du Sussex – ancienne organisation qui représentait tous les ports et toutes les villes associées de Rye et de Winchelsea – prévoit 20 £ – l'équivalent de 1 670 £ en livres de 2005²⁴ – pour payer le voyage de dix de ses membres à Windsor allant présenter son adresse à Charles II. Contrairement aux pétitions, les coûts ne pouvaient pas être réduits en distribuant des versions imprimées de l'adresse puisque c'est la présentation de l'adresse manuscrite qui donne l'occasion de faire pression sur le gouvernement. Par ailleurs, la valeur accordée aux adresses est telle que de nombreuses corporations et de nombreux comtés semblent prêts à assumer ces coûts – les solliciteurs sont si nombreux que Reresby écrit qu'il

[england-a-petitioning-society/#_edn9](#); dernière consultation : 5 mai 2017, et voir *Id.*, *God, duty and community in English economic life, 1660-1720*, Woodbridge, Boydell, 2012, chap. 2, en particulier p. 87, 137. Je suis reconnaissant à M. Waddell de m'avoir fait lire des notes de son allocution.

²⁰ David Zaret, *Origins of Democratic Culture: Print, Petitioning and the Public Sphere in Early-Modern England*, Princeton, Princeton University Press, 2000, p. 250-254

²¹ *Ibid.*, p. 90-99.

²² Jason Peacey, *Print and Public Politics in the English Revolution*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013, chap. 8, p. 275-280.

²³ J. Reresby, *Memoirs*, *op. cit.*, p. 247

²⁴ Kent Archives and Library Services, CP/Bp/288. J'ai utilisé le convertisseur de devises des National Archives pour obtenir l'équivalent actuel des valeurs de cette époque : <http://www.nationalarchives.gov.uk/currency/> ; dernière consultation : 29 avril 2017.

était difficile de trouver un lit à Newmarket en 1683 tant la foule était dense, attendant le roi pour lui présenter leurs adresses²⁵.

Une telle dépense n'était pas seulement une nécessité pratique mais faisait aussi partie de la démonstration publique d'une adresse de loyauté. James Daybell remarque que la présentation de pétitions comprend aussi des échanges de cadeaux, ce qui est littéralement vrai dans le cas de certaines adresses, accompagnées de cadeaux en espèces à la Couronne²⁶. Mark Knights a même pu avancer que l'une des raisons de la popularité de l'adresse durant la période consécutive à la Restauration était que cela offrait un moyen relativement peu onéreux de faire un « don » à la Couronne²⁷. Scott Sowerby, dans son récent ouvrage sur la campagne de Jacques II pour la tolérance religieuse, voit dans l'empressement de certaines petites communautés religieuses à dépenser des sommes considérables d'argent pour présenter une adresse à la Couronne, une preuve de leur attachement intellectuel à la politique royale²⁸. Cependant, comme nous le verrons dans le cas de Reresby et des couteliers du Hallamshire, de nombreuses autres raisons peuvent expliquer les investissements dans la présentation d'une adresse. Des dépenses de ce type sont justifiées puisqu'une adresse bien reçue peut faire en sorte que l'autorité accorde d'importantes concessions à ses auteurs et, dans le cas des envoyés eux-mêmes, ouvrir la voie à une promotion personnelle. Francis Withens, qui présente l'adresse de Westminster à Charles II en 1682, est fait chevalier pour ses loyaux services²⁹. L'année précédente, les loyaux apprentis de Londres ayant présenté une adresse à Charles sont remerciés par le roi lui-même, qui leur donne deux chevreuils mâles, ce qui amène les rédacteurs de bulletins hostiles à se plaindre que leur « loyauté de caquetage » avait été achetée au moyen de chevreuils³⁰. En réalité, le chevreuil ne représentait qu'une très petite partie du traitement accordé à ces loyaux garçons – on dit que le festin organisé en leur honneur aurait coûté 750 £ (62 655 £ en livres de 2005)³¹. Même si une adresse ne se traduit pas par d'importantes récompenses, elle est clairement une activité d'importance pour le sens de l'honneur et de l'identité de certains contemporains. Non seulement Reresby, mais aussi d'autres chroniqueurs et auteurs de journaux intimes comme Thomas Rugg, Elizabeth Freke et Bulstrode Whitelocke accordent une attention particulière aux activités entourant la présentation d'une adresse³².

La présentation d'une adresse accorde à l'envoyé un accès direct au roi – ou, dans le cas du lord Protecteur, au magistrat en chef. Un tel accès devient de plus en plus précieux

²⁵ J. Reresby, *Memoirs*, *op. cit.*, p. 259.

²⁶ James Daybell, « Scripting a female voice: women's epistolary rhetoric in sixteenth-century letters of petition », *Women's Writing*, n° 13, 2008, p. 3-22; Voir British Library [désormais BL] Add ms. 36988 (Paston letters), f° 185.

²⁷ Marc Knights, « The Loyal Address : Prose Panegyric 1658-1715 » dans A. McRae et P. Kewes (éd.), *Stuart Succession Literature*, Oxford, Oxford University Press, à paraître en 2018. Je suis reconnaissant à Marc Knights de m'avoir permis de prendre connaissance de son travail avant publication.

²⁸ Scott Sowerby, *Making Toleration: The Repealers and the Glorious Revolution*, Harvard, Harvard University Press, 2013, p. 35-36.

²⁹ Narcissus Luttrell, *A brief historical relation of state affairs from September 1678 to April 1714*, Oxford, Oxford University Press, 6 vols., 1857, vol. 1, p. 41.

³⁰ *Impartial Protestant Mercury*, 26-30 May 1682, n° 115.

³¹ Kent Archives and Library Services, U269 C356/5 ; Folger Shakespeare Library, Washington DC, le Newdigate newsletters, L.c. 1257, 8 août 1682 écrit que des provisions ont été achetées pour 1 000 invités et que les billets ont été distribués gratuitement. Pour le festin offert aux apprentis, voir aussi Tim Harris, *London Crowds in the Reign of Charles II*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, p. 177-178.

³² *The Diurnal of Thomas Rugg, 1659-1661*, éd. William L. Sachse, London, Royal Historical Society, 1961, p. 31-32, 38, 40-41, 45, 50, 98-99, 102, 105, 163-164 ; *The Remembrances of Elizabeth Freke, 1671-1714*, éd. Raymond A. Anselment, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, p. 142-152, 154-155 ; Bulstrode Whitelocke, *Memorials of the English Affairs*, éd., Arthur, earl of Anglesey, 4 vols., Oxford, 1853, iv, p. 336-338, 350-354.

pendant la Restauration puisque la Couronne se met à utiliser les services des deux Chambres et à modifier l'architecture du palais en vue de filtrer avec soin qui peut avoir ou non une audience auprès du souverain³³. Comme le montrent ces initiatives visant à limiter l'accès, toutes les approches ne sont pas les bienvenues et, comme nous le verrons, on répond de façon négative aux adresses jugées trop critiques ou présentées par des gens de statut social insuffisant. À titre de greffier de Leicester, James Winstanley écrit en référence à l'adresse de la ville au lord Protecteur Richard Cromwell que : « On note toutes ces choses (autres que les compliments et les félicitations ordinaires), que si elles ne sont pas présentées de façon distinguée et cordiale, le lord Protecteur et le Conseil en prennent bonne note³⁴. ». Ainsi que le suggèrent les remarques de Winstanley, les communautés locales semblent avoir pris rapidement conscience de ce qui était demandé pour délivrer une adresse de manière satisfaisante.

La création d'une adresse loyale peut être décrite comme un processus en trois étapes. Tout d'abord, lancée en règle générale par de puissantes personnes locales ou, à l'occasion, par une direction centrale, l'ébauche de l'adresse est entreprise. Brian Weiser, par exemple, note que Charles II conseille vivement aux églises dissidentes de présenter des adresses loyales en réaction à sa seconde déclaration d'indulgence³⁵. Toutefois, bien que ces ébauches soient tout d'abord le fait de grands jurys, de conseils communaux ou de cours de comté, elles sont aussi souvent approuvées par des personnages importants ayant des liens avec le centre politique. En 1682, le comte de Yarmouth, par exemple, s'assure que ses instructions relatives à la rédaction de l'adresse de Norwich ont bien été respectées en révisant une ébauche à l'occasion d'un dîner avec le maire de la ville³⁶. L'adresse est ensuite signée ; des titulaires de charge publique et d'importants membres de la collectivité participent activement à la distribution du texte et au recueil de noms. Enfin, le texte est présenté à la cour par des envoyés nommés par la collectivité, et ceux-ci sont introduits auprès de la Couronne par un important courtisan, auparavant approché par les auteurs de l'adresse. Le choix de ce dernier n'est pas simple et, à l'occasion, un certain nombre d'approches doivent être effectuées³⁷. Le déroulement de la présentation de l'adresse suivait largement le scénario gestuel établi pour la présentation d'une supplique à la Couronne, les envoyés s'agenouillant ou se prosternant devant le monarque en présentant l'adresse. La présentation faite, le monarque, ou son représentant, répond à l'adresse et permet aux envoyés de s'avancer pour obtenir l'honneur de lui baiser la main. L'importance de la Couronne demandant à un représentant de répondre à l'adresse sera analysée ci-dessous³⁸.

³³ Brian Weiser, *Charles II and the Politics of Access*, Woodbridge, Boydell and Brewer, 2003 ; Anna Keay, *The magnificent monarch: Charles II and the ceremonies of power*, London, Continuum, 2008; *Id.*, *The Ceremonies of Charles II's Court*, thèse de doctorat, University of London, 2004.

³⁴ *Records of the Borough of Leicester, being a series of extracts from the archives of the corporation of Leicester, 1603-1688*, éd. Helen Stocks, Cambridge, Cambridge University Press, 1923, p. 449, cités dans Derek Hirst, « Making Contact: Petitions and the English Republic », *Journal of British Studies*, n° 45, 2006, p. 26-50, cité p. 48.

³⁵ B. Weiser, *Politics of Access*, *op. cit.*, p. 72.

³⁶ BL Add ms. 36988, f° 147-149. Voir aussi *The manuscripts of Lord Kenyon*, éd. William J. Hardy, London, Her Majesty's Stationary Office, 1894, p. 127. L'adresse intitulée « Mayor, Aldermen, Bayliffs, and Burgesses of the Borough and Corporation of Wigan » a été rédigée par le maire, les « deux sirs Rogers » et le greffier.

³⁷ *Manuscripts of Lord Kenyon*, éd. Hardy, p. 142, Thomas Hodgkinson à Roger Kenyon, 30 mai 1682. Le premier demande à Kenyon de présenter l'adresse de Preston, qui devait plutôt être présentée par lord Derby à lord Arlington.

³⁸ Pour un exemple, voir le rapport sur la réception de l'adresse de Bury réprochant l'association de Shaftesbury, *Loyal Protestant and True Domestick Intelligence*, 6 avril 1682, n° 138.

Les textes de ces adresses suivaient également un formulaire, là encore largement tributaire de la pratique des suppliques³⁹. Ils commençaient toujours par la déclinaison d'identité de ceux qui présentaient l'adresse : ainsi, dans le cas des couteliers, les « Maître, Gardes, Surveillants, Assistants, Propriétaires et Hommes libres de votre ancienne Corporation des Couteliers du Hallamshire ». Comme cette citation l'indique, le titre et l'ouverture de l'adresse offraient aussi l'opportunité d'articuler des hiérarchies locales et d'établir des préséances tout en permettant de garantir l'authenticité de l'adresse – attester, dans ce cas précis, que l'adresse n'émanait pas d'une simple partie mais bien de la totalité de la compagnie. L'adresse se distinguait de la supplique par l'absence de plainte et d'une exigence de remède. À la place, les adresses témoignaient de la gratitude d'une communauté envers les autorités ; ainsi, les couteliers adressaient « leurs plus humbles et sincères Remerciements pour la Déclaration de Vos Gracieuses Majestés de leur affection renouvelée envers les Parlements, pour Votre Résolution Royale de vous efforcer d'extirper le papisme et pour continuer à faire des Lois la Règle de Vos Gouvernements ». L'adresse comportait également des remerciements de nature générale à Dieu pour la protection du roi et à Charles pour les « doux et heureux effets » de son « Serein Gouvernement » et se terminait par une déclaration publique de loyauté : dans celle des couteliers, ces derniers y proclamaient qu'ils étaient prêts à « assister et défendre les personnes sacrées de vos Majestés et Gouvernement, vos Héritiers et Successeurs loyaux, contre tout Opposant d'aucune sorte. »⁴⁰. De manière ostensible, l'adresse était intrinsèquement une forme moins critique que la supplique et Mark Knights a établi une distinction entre la forme « dialogique » de cette dernière et la nature « acclamatoire » de l'adresse⁴¹. Cependant, et bien que à la fois les contemporains et les historiens aient parfois rejeté les adresses comme n'étant rien d'autre que des expressions d'une flagornerie courtoise, cet article montrera qu'elles peuvent être utilisées, à l'instar des suppliques, pour délivrer des critiques ou obtenir des concessions de la part des autorités⁴².

Les adresses loyales : le cas des couteliers du Hallamshire

L'adresse loyale ou l'humble adresse prend une importante forme politique pendant le protectorat cromwellien puisque Oliver, tout d'abord, et ensuite Richard Cromwell emploient ces textes loyaux pour légitimer leur autorité, le texte de ces adresses étant reproduit dans les bulletins du gouvernement comme le *Mercurius Politicus* et les *Nouvelles Ordinaires de Londres*⁴³. Comme le montre la publication de ces adresses dans la version française du bulletin du Protectorat, ce dernier les utilise pour tenter de convaincre un auditoire international, tout comme national, que le Protectorat jouit d'un important appui⁴⁴. Le retour de la dynastie des Stuart ne met pas fin à cette pratique. En effet, la restauration de la

³⁹ En ce qui concerne la forme de la supplique, voir Gwylim Dodd, *Justice and Grace: Private Petitioning and the English Parliament in the Late Middle Ages*, Oxford, Oxford University Press, 2007, p. 280-281.

⁴⁰ Reproduit dans *Vox Angliae : or, the Voice of the Kingdom. Being a Compleat Collection of All Those Numerous Addresses Lately Presented to His Majesty... Expressing their Thanks For His Late Gracious Declaration*, 1682, t. 2, p. 5-6.

⁴¹ Mark Knights, *Representation and Misrepresentation in Later Stuart Britain: Partisanship and Political Culture*, Oxford, Oxford University Press, 2005, tout particulièrement p. 160-162.

⁴² *A second narrative of the Late Parliament (so called.)*, 1659, p. 37; *Diary of Thomas Burton Esq.*, J. T. Rutt éd., 4 vol., Londres, 1828, vol. III, p. iii-viii. Sauf mention contraire, les travaux publiés avant 1800 ont été imprimés à Londres.

⁴³ Voir [Vavasor Powell?], *A True Catalogue*, 1659, pour une collection de ces adresses présentées à Oliver et à Richard Cromwell.

⁴⁴ Cette utilisation des adresses se poursuit après la révolution de 1688, voir *Mercure Historique et Politique, Contenant l'état présent de l'Europe, ce qui se passé dans toutes les Cours [...] Mois de Decembre*, À la Haye, 1701, p. 652-669 ; *Europische Mercurius*, Amsterdam, 1710, p. 286 ; BL Stowe ms. 228 (Hanover Papers), f^o. 77-77v^o, 81, 84, 86

monarchie est en partie réussie grâce à des campagnes de pétitions et d'adresses⁴⁵. En fait, avant même que le Parlement Cavalier n'interdise légalement la présentation de pétitions de masse, les adresses de félicitations envoyées à Charles II indiquent déjà un rejet clair du populisme, imposant plutôt à nouveau la hiérarchie sociale, et ne sont signées, comme le dit Thomas Fuller, homme d'église et historien, que par la « crème » de la nation⁴⁶. Le nom des intéressés figure souvent sur les placards imprimés de ces adresses et l'ordre dans lequel ces noms figurent correspond à leur statut social : d'abord les pairs, suivis des chevaliers, des écuyers et, enfin, des simples *gentlemen*⁴⁷.

La crise de succession provoquée par la conversion publique de Jacques, duc d'York, ranime l'utilisation massive des pétitions et des adresses comme stratégies politiques. Les campagnes de pétitions et d'adresses se succèdent⁴⁸. Des pétitions rédigées en 1679 demandent au Parlement de siéger pour régler des questions portant sur la politique étrangère, la succession royale, l'Église et la réparation de doléances publiques ; celles-ci sont suivies par des contre-pétitions ou contre-adresses condamnant les signataires de ces pétitions pour intrusion dans le droit du roi de convoquer, de proroger ou de dissoudre les parlements⁴⁹. Ces dernières sont rapidement suivies par des adresses aux députés, présentées avant la convocation du Parlement d'Oxford en mars 1681, et dans lesquelles on leur demande, entre autres choses, d'utiliser la prochaine session pour assurer la défense du protestantisme, l'extirpation du papisme et les poursuites dans l'affaire du plan papiste, l'exclusion de toute possibilité qu'un successeur papiste accède au trône ainsi que la protection du droit des sujets à soumettre des pétitions⁵⁰. La dissolution surprise du Parlement d'Oxford en avril de la même année entraîne l'envoi de quelque 210 adresses remerciant Charles II pour sa déclaration royale, dans laquelle il explique pourquoi il a dissous le parlement⁵¹. Ces adresses sont rapidement suivies par une autre importante campagne d'adresses, celle-ci « réprouvant » l'« association » soi-disant traîtresse, découverte dans les papiers du comte de

⁴⁵ Voir, par exemple, l'adresse de Norwich pour un Parlement libre, *An Address from the Gentry of Norfolk and Norwich to General Monck in 1660: Facsimile of a Manuscript in the Norwich Public Library*, avec introduction de Hamon Le Strange et notes biographiques de Walter Rye, Norwich, Jarrold and Sons, Ltd 1913 analysée dans Mark Knights, « Roger L'Estrange, Printed Petitions and the Problem of Intentionality », dans *Liberty, Authority, Formality, Political Ideas and Culture, 1600-1900, Essays in Honour of Colin Davis*, dir. John Morrow et Jonathan Scott, Exeter, Imprint Academic, 2008, chap. 6, p. 120.

⁴⁶ Thomas Fuller, *A happy handfull, or green hopes in the blade*, 1660, « To His Highness the Lord General MONCK ».

⁴⁷ Comparer le fouillis de signatures sur l'adresse originale du Dorset à Charles II, The National Archives (TNA), Kew, SP 29/1/f.55-6, à la liste de noms soigneusement classés par rang social sur le placard imprimé *To the King's most Excellent Majesty [...] the Humble address of the Nobility and Gentry of Dorset*, 1660, [Thomason 247:669, f° 25[44]].

⁴⁸ Pour un aperçu, voir Mark Knights, *Representation and Misrepresentation...*, *op. cit.*, chap. 3 et tableau p. 117; *Id.*, « Participation and representation before democracy: petitions and addresses in pre-modern Britain », dans *Political Representation.*, dir. Ian Shapiro, Susan C. Stokes, Elizabeth Jean Wood et Alexander S. Kirshner, Cambridge, Cambridge University Press, 2009, p. 35-57. Pour les tableaux sur les campagnes de pétitions et d'adresses voir p. 45-48.

⁴⁹ Mark Knights, *Politics and Opinion in Crisis, 1678-81*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, chap. 8, 9 ; *The entering book of Roger Morrice*, dir. Mark Goldie, 6 vols., Woodbridge, Boydell and Brewer, 2007-2009, II, p. 231 ; N. Luttrell, *Relation, op. cit.* I, p. 31. Pour des contre-pétitions ou contre-adresses, voir *London Gazette*, 22-26 janvier 1680, n° 1480 ; *London Gazette*, 3-6 mai 1680, n° 1509.

⁵⁰ Rassemblées dans *Vox Patriae: or the Resentments & Indignation of the Free-born Subjects of England, Against Popery, Arbitrary Government, the Duke of YORK OR ANY POPISH SUCCESSOR*, 1681 ; et pour ces textes, voir M. Knights, *Politics and Opinion in Crisis*, p. 291-298 ; Tim Harris, *Restoration: Charles II and his kingdoms, 1660-1685*, London, Penguin, 2006, p. 185-186.

⁵¹ Rassemblées dans *Vox Angliae: or, the Voice of the Kingdom. Being a Compleat Collection of All Those Numerous Addresses Lately Presented To His Majesty [...] Expressing their Thanks For His Late Gracious Declaration, 1682* ; et pour ces textes, voir Harris, *Restoration, op. cit.*, p. 267-276 ; M. Knights, *Politics and Opinion in Crisis*, p. 329-345.

Shaftesbury. D'autres « réprobations » sont publiées en 1683 en réaction à la découverte du complot de Rye House visant à assassiner Charles II et son frère et à provoquer une insurrection générale⁵². L'accession au trône de Jacques II voit la présentation de centaines de nouvelles adresses qui recourent alors celles qui félicitent le roi pour avoir étouffé la rébellion dirigée par le fils illégitime de Charles II, le duc de Monmouth. Celles-ci sont suivies par 197 adresses soi-disant soutenant la déclaration d'indulgence de Jacques⁵³. Les références aux adresses loyales sont omniprésentes, leur texte souvent reproduit dans leur intégralité dans la *London Gazette* de même que sur des placards et des pamphlets, et analysé en détail dans des bulletins imprimés ou manuscrits contemporains⁵⁴. Les annonces imprimées d'adresses incorporent fréquemment des détails de leur présentation à la cour et, en particulier, les noms de ceux qui les avaient présentées. De telles annonces revêtaient une importance capitale pour les communautés et individus concernés : des corrections étaient promptement publiées si des noms avaient été omis dans la mesure où une mauvaise prise en compte de ceux qui avaient présenté une adresse pouvait conduire à des litiges au niveau local⁵⁵.

L'activité frénétique et partisane entourant la présentation des adresses et pétitions dans les années 1680 fournit le contexte de la violente altercation entre Reresby et Francis Jessop. Dans une lettre adressée au duc de Halifax le 19 juillet 1682, Reresby explique que ses gestes s'expliquent par des tensions de longue date entre lui et Jessop. Reresby confie à Halifax :

M. Gysop a toujours nourri un ressentiment envers moi pour avoir présenté une adresse de Sheffield et du Hallamshire (qui sont ses propres fiefs), alors qu'il avait publiquement refusé de la signer, disant qu'il n'interviendrait pas dans quelque dispute que ce soit entre son père et sa mère (voulant dire le roi et le Parlement), et qu'il s'efforcera de l'empêcher dans d'autres adresses⁵⁶.

En tant que magistrat, Jessop était connu pour ses sympathies plutôt anticonformistes et son refus de signer l'adresse du Hallamshire fournit une indication supplémentaire de son hostilité envers la Cour⁵⁷. La dispute entre les deux hommes date de septembre de l'année précédente. En effet, le premier du mois, Reresby est invité, ainsi que d'autres gentlemen du Yorkshire, à un festin au hall des couteliers. Il conseille à ceux-ci de présenter une adresse au roi au nom de leur corporation, le remerciant pour sa déclaration dans laquelle il avait expliqué pourquoi il avait dissous le Parlement d'Oxford. Les couteliers tiennent compte de

⁵² Sur ces textes, voir Phillip Harth, *Pen for a Party, Dryden's Tory Propaganda in its Contexts*, Princeton, Princeton University Press, 1993, p. 149-153, 213-214 ; T. Harris, *Restoration, op. cit.*, p. 403-405.

⁵³ M. Knights, *Representation and misrepresentation, op. cit.*, p. 122-123. Pour la campagne de soutien de l'indulgence de Jacques II, voir Sowerby, *Making Toleration, op. cit.* et *Id.*, « Forgetting the Repealers: Religious Toleration and Historical Amnesia in Later Stuart England », *Past and Present*, n° 215, 2012, p. 85-123.

⁵⁴ Narcissus Luttrell's *Brief relation*, Roger Morrice's *Entring book* et les bulletins de sir Richard Newdigate mentionnent tous de nombreuses fois des campagnes d'adresses.

⁵⁵ Pour un exemple de telles corrections, voir *London Gazette*, 13-16 Août 1715, n° 5355; pour des litiges occasionnés par de telles erreurs, Tim Hitchcock, « The Body in the Workhouse : Death, Burial, and Belonging in Early Eighteenth-Century St Giles in the Fields » dans *Suffering and Happiness in England, 1550-1850 : Narratives and Representations. A collection in honour of Paul Slack*, M. J. Braddick et J. Innes (éd.), Oxford, Oxford University Press, 2017, chap. 7, p. 160.

⁵⁶ J. Reresby, *Memoirs, op. cit.*, p. 272 n.

⁵⁷ M. E. Watts Maddison, « The Justices of the Peace and the Administration of Local Government in the East and West Ridings of Yorkshire between 1680 and 1750 », thèse de l'Université de Leeds, 1986, p. 62 et 74 ; W. H. G. Armytage, « Francis Jessop, 1639-1691 : a Seventeenth Century Sheffield Scientist », *Notes and Queries*, 197, 1952, p. 343-346.

la suggestion de Reresby et, une semaine plus tard, lui présentent une adresse signée, selon Reresby, par 550 membres de la corporation, et ils lui demandent de la présenter à la Couronne. Reresby accepte et présente l'adresse à Charles II à Newmarket le 19 septembre. Le texte est bien reçu, bien que les *Memoirs* de Reresby laissent entendre que le roi n'était pas très familier avec le Hallamshire ou ses couteliers. Cependant, Reresby ne rate pas l'occasion que lui offre cette audience avec Charles pour gagner quelques points politiques, informant le roi qu'« un juge de paix du voisinage [vraisemblablement Jessop] a refusé de signer l'adresse, bien qu'il vive dans le Hallamshire, et qu'il avait découragé les autres de le faire ». Charles promet alors à Reresby que ce magistrat incriminé serait bientôt destitué⁵⁸.

La décision des couteliers du Hallamshire de demander à Reresby de présenter l'adresse au roi est plus motivée par des intérêts corporatistes que par un intérêt politique. Les couteliers sont en effet à couteaux tirés depuis longtemps avec la Couronne sur le paiement de la taxe sur les foyers, taxe de deux shillings, imposée en 1662 afin de répondre aux besoins financiers de la monarchie restaurée⁵⁹. Les couteliers se plaignent que, dans le cadre de la taxe, leurs forges sont évaluées bien que, comme les foyers commerciaux utilisés par exemple par les boulangeries, elles devraient en être exemptes. En s'assurant des services de Reresby, les couteliers espéraient s'être fait un puissant allié qui, en tant que juge, serait capable de leur offrir une protection légale et, à titre de courtisan bien connu, serait capable d'intercéder directement en leur nom auprès de la Couronne⁶⁰. Les interventions de Reresby auprès du lord Trésorier de l'époque, Thomas Osborne, comte de Danby, semblent avoir beaucoup aidé les couteliers du Hallamshire à obtenir une exemption exceptionnelle de taxe sur leurs forges⁶¹. D'autre part, l'offre de service de Reresby n'était pas non plus complètement désintéressée : comme il l'écrit dans ses *Memoirs*, « ces manœuvres n'ont pas plu à la cour, mais quoique j'aie perdu là-bas, je le gagne dans mon pays »⁶². Reresby s'attendait à ce qu'en remerciement pour son intervention au nom des couteliers, ces derniers soutiennent sa candidature aux élections parlementaires⁶³. Reresby allait être déçu : les couteliers préfèrent soutenir le candidat Whig aux élections de 1679. Néanmoins, les couteliers persuadent Reresby de continuer à travailler avec eux en lui offrant quelques beaux rasoirs en argent, ce qui nous rappelle que le don de cadeaux faisait partie intégrante de la préparation et de la présentation d'une adresse⁶⁴. Cependant, les couteliers continuent de mettre en œuvre d'autres stratégies pour obtenir une exemption permanente pour leurs forges. Il est intéressant de noter, bien que l'intervention de Reresby ait été sans aucun doute importante, que Danby avait déjà été persuadé par les couteliers de stopper la perception de la

⁵⁸ *Ibid.*, p. 230-31, citation p. 231. Le texte de l'adresse des couteliers est reproduit dans *Vox Angliae*, pt. 2, p. 5-6, qui rapporte toutefois que seulement 510 personnes l'ont signée.

⁵⁹ Pour la taxe sur les foyers, voir Margaret Spufford, « The significance of the Cambridgeshire Hearth Tax », *Proceedings of the Cambridge Antiquarian Society*, 1962, p. 53-64 ; Elizabeth Parkinson, *The establishment of the hearth tax 1662-1666*, Kew, Surrey, List & Index Society, 2008.

⁶⁰ J. Reresby, *Memoirs, op. cit.*, p. 270 et pour des plaintes antérieures des couteliers, *ibid.*, p. 104-5, 119, 125.

⁶¹ J. Reresby, *Memoirs, op. cit.*, p. 150, et voir *Calendar of Treasury Books*, éd. W. A. Shaw, 31 vols., 1904-1962, VI, p. 785 où les « fermiers » de la taxe sur les foyers déclarent que la Trésorerie a perdu 516 £ avec cette concession

⁶² J. Reresby, *Memoirs, op. cit.*, p. 105.

⁶³ Robert E. Leader, *History of the Company of Cutlers in Hallamshire in the County of York*, Sheffield, Company of Cutlers, 2 vols, 1905, t. 1, p. 146. Voir aussi David Hey, *The Fiery Blades of Hallamshire: Sheffield and its Neighbourhood, 1660-1740*, Leicester, Leicester University Press, 1991, p. 136-139 ; J. D. Purdy, *Yorkshire Hearth Tax Returns*, Hull, University of Hull Centre for Regional and Local History, 1991, p. 25-29 pour la dispute. Pour la taxe sur les foyers et les couteliers en général au xvii^e siècle, voir Margaret Joan Unwin, *The Hallamshire cutlery trades in the late seventeenth century: a study of the Hearth Tax returns and the records of the Cutlers' Company*, thèse de doctorat, University of Sheffield, 2002. Je suis reconnaissant à M. Unwin d'avoir parlé avec moi de la dispute des couteliers.

⁶⁴ R. Leader, *History of the Cutlers*, I, p. 146.

taxe sur les foyers parce qu'une loi du Parlement, parrainée par la corporation, et expliquant les raisons de l'exemption était déjà à l'étude à la Chambre des communes⁶⁵. L'ancien maître-coutelier, John Pearson, et le secrétaire de la corporation, John Stirynge, avaient été particulièrement actifs dans ce dossier, les comptes du maître-coutelier indiquant des paiements réguliers aux deux hommes pour des voyages à Londres en vue de faire pression sur le Parlement⁶⁶. Ils dépensaient aussi des sommes considérables en frais juridiques pour contester l'imposition de la taxe sur leurs forges – frais que Reresby estime à 200 £ – avaient pétitionné auparavant auprès du Conseil privé et avaient même imprimé un pamphlet soulignant la situation critique des couteliers⁶⁷. En comparaison des sommes dépensées pour les avocats et celles destinées à faire pression sur le Parlement, le seul shilling dépensé pour la copie de l'adresse ne représente qu'une infime partie des dépenses considérables engagées pour l'obtention d'une exemption permanente. En fait, les couteliers dépensèrent par la suite beaucoup plus d'argent pour présenter une adresse loyale à Guillaume III⁶⁸. Bien que Reresby soit encensé pour avoir « miraculeusement » persuadé une corporation associée aux Whigs et à la dissidence de déclarer publiquement son soutien à la décision de Charles II de dissoudre le Parlement d'Oxford, l'expression de loyauté contenue dans le texte de l'adresse des couteliers est beaucoup plus réservée que d'autres. Bien que, dans l'adresse, on remercie Charles de ses témoignages d'affection pour le Parlement, de sa volonté d'engager des poursuites contre les papistes et de sa détermination à régner dans le cadre de la loi – ce qui tranche avec d'autres adresses suscitées par la même déclaration –, elle ne mentionne aucunement l'utilisation du droit criminel en vue de poursuivre les dissidents protestants ni ne reconnaît la prérogative du roi lui permettant de dissoudre le Parlement⁶⁹. Fait encore plus important, les couteliers ne limitent pas leur patronage des juges locaux à Reresby, mais offrent aussi l'hospitalité au rival acharné de sir John, Jessop⁷⁰.

Par conséquent, l'assaut de Reresby contre Jessop en 1682 ne venait pas de nulle part. Il est le produit de plusieurs années de frustration issues des machinations des couteliers, groupe qui ne partageait pas le rang social de Reresby, ses vues politiques ou ses affiliations religieuses. Il est peut-être important de noter que l'attaque ne se soit produite que quelques semaines après que les couteliers eurent approché Reresby une nouvelle fois. Ce dernier est toujours convaincu que, d'un point de vue juridique, leurs forges devraient être exemptées de la taxe sur les foyers, mais il craint que poursuivre cette affaire en cour ne déplaise au trésorier et, par extension, au roi⁷¹. Reresby est effectivement associé aux couteliers dans un dossier qui met sa propre carrière politique en danger. L'insulte à son honneur est, à ses yeux, encore aggravée par le fait que les couteliers ont choisi comme intermédiaire de repli Jessop,

⁶⁵J. Reresby, *Memoirs, op. cit.*, p. 119.

⁶⁶ « Accounts of the Masters Cutler, 1625-1790 », Cutlers' Company Archives, Sheffield, D1/1, s. p., entries for 1677-1680. Pour Pearson et Stirynge, voir David Hey et Joan Unwin, « The Company, its Freemen, and its Apprentices, 1624-1860 » dans *Mesters to Masters: A history of the Company of Cutlers in Hallamshire*, dir. Clyde Binfield et David Hey, Oxford, Oxford University Press, 2009, chap. 3, p. 28.

⁶⁷J. Reresby, *Memoirs, op. cit.*, p. 104; TNA PC 2/64, Privy Council Registers 1673-1675, f^o. 225, (bien que la pétition ne semble pas avoir été bien reçue, voir *ibid.*, f^o. 347-348, 463) ; J. D. Purdy, *Yorkshire Hearth Tax, op. cit.*, p. 26 ; *The case of the company of Cutlers in Hallamshire*, s.l.n.d. [London?, 1680]. Il est notable que la pétition des couteliers ait aussi été rédigée au nom d'autres artisans du Yorkshire, du Warwickshire et du Derbyshire.

⁶⁸ Les « Accounts of the Masters Cutler », D1/1, 1682, enregistrent le paiement d'un shilling à James pour imprimer trois copies de l'adresse ; 1698, coûts pour « Addressing his Maiesty », £1, 1s, 8d.

⁶⁹ J. Reresby, *Memoirs, op. cit.*, p. 230n. ; *Vox Angliae*, p. 5-6.

⁷⁰ R. Leader, *History of the Cutlers, op. cit.*, p. 147; « Accounts of the Masters Cutler », D1/1, 1683, rapporte le coût de six bouteilles de vin blanc et de deux sacs donnés à M. Jessop lorsque « des lèche-bottes de votre corporation sont allés boire avec lui », et à partir de 1684, la corporation louait des terres à la famille Jessop.

⁷¹ J. Reresby, *Memoirs, op. cit.*, p. 270.

un homme dont la famille avait pris le parti du Parlement pendant la guerre civile⁷². Ainsi, Reresby voit cette trahison comme étant équivalente à celle subie par son père royaliste pendant les années 1640, période au cours de laquelle il « était le juge de paix le plus proche, très aimable et utile [aux couteliers] ...[il] fut [néanmoins] par la suite le premier dont la maison a été pillée par eux »⁷³. En 1685, quand les couteliers contactent encore une fois Reresby pour lui demander de faire pression en leur nom, il leur oppose un refus ferme et rétracte sa position antérieure selon laquelle leur exemption était juridiquement défendable⁷⁴. Toutefois, à ce moment, les couteliers suivent aussi d'autres stratégies, passant outre les juges locaux comme intermédiaires et versant plutôt des pots-de-vin aux percepteurs de la taxe sur les foyers⁷⁵.

Les politiques gestuelles : comment s'adresser au roi (1681-1688)

C'est leur pragmatisme et leur désir de réduire leur fardeau fiscal, plutôt qu'une parenté idéologique, qui ont poussé les couteliers à demander à Reresby de présenter une adresse au roi. Le besoin d'avoir recours à des personnes de qualité pour présenter une adresse devient encore plus important après la Restauration, puisque, en particulier, de nouvelles règles adoptées par la cour dans les années 1670 restreignent de beaucoup l'accès de ceux qui ne font pas partie de la *gentry*⁷⁶. À compter des années 1680, on remarque qu'on préfère nettement que les adresses ne soient présentées que par des *gentlemen* : comme l'écrit le comte de Yarmouth au censeur en chef et propagandiste du gouvernement, Roger L'Estrange, en juillet 1681, « c'est maintenant votre façon de faire que toutes les adresses soient présentées par des *gentlemen* »⁷⁷. Des explications doivent être fournies s'il est impossible de trouver un envoyé de cette classe pour présenter une adresse. Leoline Jenkins signale à Lord Weymouth en 1683 qu'il avait présenté l'adresse du Wiltshire « de la meilleure manière que j'ai pu ». Le roi, qui la reçoit de bonne grâce, « était tout à fait ravi d'approuver les raisons données par votre Honneur quant au fait que la présentation n'ait pas été faite par un des *gentlemen* du comté »⁷⁸. L'incapacité à présenter correctement une adresse ou une pétition peut faire germer des doutes quant à sa légitimité, comme lorsque le Common Hall de Londres présente sa pétition au roi en juillet 1681, prétendant qu'elle avait été approuvée à l'unanimité. La réponse de la Couronne est brusque : « Le roi ne voit aucun échevin avec vous pour présenter cette opinion ; et le roi connaît trop bien la ville pour croire que cette présentation est la leur »⁷⁹.

Comme l'illustre cette réponse, la performance rituelle entourant les adresses constitue un outil politique pour la Couronne comme pour les auteurs des adresses. Anna Keay et Brian Weiser ont tous deux noté que l'utilisation sophistiquée du cérémonial de la cour par Charles II lui permet de faire sentir son pouvoir et de gérer les relations politiques. La ligne de conduite du roi regardant les adresses et les pétitions est un élément essentiel de

⁷² Il doit cependant être souligné que la famille de Francis Jessop n'a aucun lien de parenté avec William Jessop, associé de l'éminent parlementaire John Pym.

⁷³ Cité dans R. Leader, *History of the Cutlers*, op. cit., I, p. 146.

⁷⁴ J. Reresby, *Memoirs*, op. cit., p. 348

⁷⁵ Les « Accounts of the Masters Cutler », D1/1, 1682 et 1683 rapportent des cadeaux à M. Trueman « percepteur de la taxe sur les foyers ». D'autres cadeaux et paiements à M. Trueman et à d'autres percepteurs de la taxe sur les foyers sont enregistrés en 1685. Voir aussi D. Hey and M. Unwin, « The Company », art. cit., p. 28.

⁷⁶ Weiser, *Politics of Access*, op. cit., p. 38, 42

⁷⁷ BL Add ms. 27448, f^o. 36.

⁷⁸ BL Thynne ms. 22 f^o. 39, Jenkins à Weymouth, 17 juillet 1683.

⁷⁹ *Impartial Protestant Mercury*, 9 juillet 1681, n^o 36.

cette stratégie⁸⁰. Comme Narcissus Luttrell le notait, si les pétitions n'étaient pas légalement interdites, on observe, pendant la crise de l'*Exclusion Bill*, une différence claire, de la part de la Couronne, dans la réception des adresses loyales et des pétitions : « ces adresses sont gracieusement reçues en tout temps tandis que ces pétitions sont toujours de mauvais goût; il y a ceux qui pétitionnent en temps de danger pour s'adresser au corps de représentants de la nation et ceux qui le félicitent de l'avoir dissous »⁸¹. Les diverses réponses sont parfois on ne peut plus précises lorsque de multiples adresses et pétitions sont présentées simultanément. Le mémorialiste Roger Morrice note que, le 21 mai 1681, le lord-maire de Londres et sir Robert Clayton vont à Windsor pour présenter la pétition de la ville, mais « au même moment, la lieutenance présente une autre pétition, différente. Le lord Chancelier désigné leur dit à quel point Sa Majesté avait bien accueilli la deuxième. Mais concernant la première, [il répond] qu'ils se mêlaient d'affaires qui ne les regardaient pas »⁸². Anna Keay a remarqué qu'une réponse fournie par le lord Chancelier, plutôt que par le roi lui-même, indiquait clairement qu'une adresse n'était pas bien accueillie. Dans le cas de la pétition du Common Hall, la réprimande verbale avait aussi été accompagnée d'une rebuffade gestuelle puisque le roi avait tourné le dos aux envoyés des pétitionnaires plutôt que de leur offrir sa main⁸³.

Bien que sous Charles II la présentation d'adresses offre un accès politique ou des promotions, ce processus est soigneusement géré par la Couronne. Comme il a déjà été démontré, Jacques II utilise les adresses loyales pour solliciter un soutien à sa politique religieuse et projeter l'image d'un soutien public à la tolérance. Cependant, un incident noté par Morrice laisse à penser qu'un changement dans l'utilisation de ce rituel s'est produit pendant son règne. En effet, le 10 juillet 1686, quelques pasteurs baptistes présentent une adresse à la Couronne pour remercier le roi de son pardon général accordé à la suite de la rébellion de Monmouth. Le compte rendu au propre de Morrice, dans lequel il écrit que les pasteurs se font répondre que s'ils « se comportent loyalement, ils devraient obtenir une protection », est plutôt fade. Mais ses notes offrent beaucoup plus de détails. Les baptistes furent, écrit Morrice, « tenus de rester à genou près d'un quart d'heure / pendant que Sa Majesté montrait la pétition à plusieurs personnes autour de lui et qui s'en amusaient beaucoup / Les Quakers avaient présenté une pétition dans laquelle ils avaient osé demander pleine liberté, mais n'avaient rien obtenu qu'un ordre verbal d'impunité de Sa Majesté nonobstant quoi ils seraient punis / Ceux qui sont venus par la suite présenter une adresse moins bien élaborée [c'est-à-dire les baptistes] ne peuvent s'attendre [à plus] »⁸⁴.

Bien sûr, comme on l'a tout juste noté, Charles II a aussi recours à une gestuelle pour punir ceux qui lui présentent des pétitions malvenues et, à l'occasion, leur adresse aussi des remontrances verbales. Cependant, cet incident fait croire à une approche plus brutale et ayant moins d'égard pour la politique implicite de loyauté. Tout de même, en recevant des hommes de statut social plutôt bas, comme des pasteurs baptistes, Jacques exerce moins de discrimination que son frère sur la qualité de ceux qui peuvent présenter une adresse à la Couronne, minant ainsi de manière implicite les présupposés hiérarchiques qui sous-tendaient le fait de présenter une adresse. La politique de tolérance de Jacques peut bien avoir été approuvée par de nombreux textes loyaux, mais ceux-ci semblent provenir d'un groupe plus restreint que ceux ayant été présentés à Charles II. En tout, Jacques reçoit près de 200 adresses de remerciements théoriques pour ses déclarations royales d'indulgence. Toutefois,

⁸⁰ À ce sujet, voir aussi Brian Weiser, « Access and Petitioning During the Reign of Charles II » dans *The Stuart Courts*, éd. Eveline Cruickshanks, Stroud, Sutton, 2000, chap. 11, p. 203-213.

⁸¹ N. Luttrell, *Relation*, op. cit., I, p. 108. Pour des commentaires similaires sur la perspective de la cour, voir James Wright, *A Compendious View of the Late Tumults and Troubles*, 1685, p. 115-116.

⁸² R. Morrice, *Entring book*, op. cit., II p. 278.

⁸³ A. Keay, « Ceremonies of Power », op. cit., p. 89.

⁸⁴ R. Morrice, *Entring book*, op. cit., III, p. 164-5

Tim Harris a noté que ce nombre est au-dessous des 346 adresses qui avaient accueilli l'accession du roi au trône, et seules 83 des adresses d'indulgence sont présentées par des municipalités ou des comtés, nombre presque équivalent à ce qu'avaient coutume de produire de très petits groupes de non conformistes⁸⁵. Dans les adresses manuscrites, on trouve certaines preuves que les groupes dissidents tentent de présenter leur texte comme représentant un groupe nombreux : une adresse de 1686 provenant du Gloucestershire est à l'origine intitulée « L'humble adresse et pétition de plusieurs personnes (dissidentes de l'Église d'Angleterre) du comté de Glouc[...] signée en leur nom et en celui de beaucoup d'autres dudit comté ». Ces lignes ont été rayées de façon telle que l'adresse, signée que par 15 personnes, s'intitule simplement « Les baptistes »⁸⁶. Aux yeux de Reresby, la présentation de telles adresses, qu'elles soient inspirées par les promesses de tolérance religieuse ou rédigées par des corporations récemment épurées, a « beaucoup déçu » le roi « quant à l'opinion que se font ses sujets de l'indulgence, trois ou quatre hommes de divers endroits prétendant représenter les idées de l'ensemble des membres d'une corporation ou des habitants d'un comté »⁸⁷.

Conclusion

Comme Braddick et Walter l'ont remarqué, les contemporains du XVII^e siècle voient une corrélation étroite entre le comportement public et les dispositions personnelles. Cependant, l'exemple de la présentation d'adresses des couteliers du Hallamshire montre que les démonstrations de loyauté peuvent être inspirées par des considérations matérielles autant que par un sens réel de la fidélité politique. En choisissant Reresby pour présenter leur adresse, les couteliers montrèrent qu'ils étaient plutôt conscients du contexte politique national aussi bien que local : les restrictions imposées aux gens du commun dans l'accès au roi, les liens entre Reresby et Danby et l'alliance politique en formation entre la Couronne et le parti Tory en font un candidat approprié. Les gestes de loyauté qui accompagnèrent la présentation de l'adresse des couteliers laissent largement dans l'ombre leurs propres motivations pour approcher la Couronne. En conséquence, afin de comprendre la signification de tels gestes et la violente altercation entre Jessop et Reresby qui en résulta, il est nécessaire d'inscrire cette démonstration de loyauté dans le contexte plus large de la campagne de lobbying menée par les couteliers dans les années 1670 et 1680.

Le cas des couteliers illustre aussi la valeur de la stratégie de la Couronne, soit amener un groupe dont les tendances politiques et religieuses sont pro-Whig et pro-dissidence dans une alliance publique – quoique ténue – avec la cour. Que de telles expressions de loyauté aient été sincères ou non, l'impact cumulatif de ces adresses était considérable dans la mesure où elles mettaient sous pression les autres communautés qui n'avaient d'autre choix que de se livrer à de telles professions de dévotions ou risquer d'apparaître comme politiquement suspects⁸⁸. Cependant, le règne de Jacques II montre les limites de cette approche et rappelle

⁸⁵ Tim Harris, *Revolution: The Great Crisis of the British Monarchy, 1685-1720*, London, Allen Lane, 2006, p. 216-224, et, pour les adresses antérieures, *ibid.*, p. 49-54. Angela McShane a remarqué une disparité semblable dans la production d'« objets loyaux » (récipients à boire, objets en céramique) et que ceux qui nous sont parvenus du règne de Jacques II sont beaucoup moins nombreux que ceux du règne de son frère « Subjects and Objects: Material expressions of loyalty in seventeenth-century England », *Journal of British Studies*, n° 48, 2009, p. 871-886, citation p. 877.

⁸⁶ Gloucestershire Record Office, D747-2. Adresse datée de 1687 dans le catalogue, mais voir R. Morrice, *Entering book, op. cit.*, IV, p. 238.

⁸⁷ J. Reresby, *Memoirs, op. cit.*, p. 494.

⁸⁸ Il n'était pas inhabituel que des adresses incluent des excuses pour avoir été présentées aussi tardivement, démontrant ainsi la pression exercée sur les communautés par la publication de ces textes dans des journaux;

la faiblesse de l'État anglais de la période moderne, comme l'a souligné Walter. La stratégie de Charles II en ce qui concerne les adresses fonctionne parce qu'elle respecte un ensemble de paramètres sociaux, politiques et confessionnels convenant à la partie la plus influente de la société anglaise : la *gentry* et l'aristocratie Tory anglicanes⁸⁹. Les campagnes de Jacques relatives aux adresses échouent sans doute parce que les politiques dont elles mobilisent l'appui ne sont soutenues que par une sous-section relativement peu nombreuse et insignifiante du public. Permettre à de modestes non-conformistes d'approcher la Couronne semblait aussi constituer un affront implicite à l'élite sociale traditionnelle. Les codes gestuels peuvent être utilisés pour diriger le comportement public en l'absence d'un appareil d'État commandant leur respect, mais ils ne peuvent triompher des relations de pouvoir établies ou les masquer. En réalité, ainsi que l'a soutenu Catherine Bell, « une rupture dans l'apparence de conformité aux modèles traditionnels » du comportement rituel pouvait « rapidement conduire à une fragmentation de l'illusion de la cohésion sociale »⁹⁰.

Si, ainsi qu'il a été suggéré ici, une telle fragmentation se produisit durant le règne de Jacques II, ceci ne marqua pas pour autant la fin de l'adresse comme phénomène clef de la démonstration de loyauté publique. Beik a ainsi suggéré que les mondes politiques anglais et français divergèrent de manière dramatique après la révolution de 1688 :

« Qu'il y ait eu ou non un « accroissement de la stabilité politique » en Angleterre, le monde que nous évoquons ici – celui de partis politiques oligarchiques, de compétitions électorales de popularité, de propriétaires fonciers engagés dans un processus de modernité, de banque centrale et de sociétés par actions – devait cependant paraître étrange du point de vue de la société louis-quatorzienne. »⁹¹

Les historiens des émotions, comme Ute Frevert, ont, de même, soutenu qu'avec l'établissement de la monarchie constitutionnelle, la « fidélité » ou loyauté, chargée d'émotion, exprimée physiquement, est graduellement remplacée par une relation contractuelle, dépouillée de ses éléments affectifs⁹². Toutefois, la révolution de 1688, plutôt que de signaler la fin de la démonstration publique de loyauté par le biais de l'adresse, connut une renaissance de cette pratique dans la mesure où elle fut utilisée pour consolider le régime révolutionnaire. En réalité, concernant les adresses, quelque chose comme « une course aux armements » internationale se produisit durant la dernière décennie du XVIII^e siècle puisque de tels textes firent partie de la compétition de propagande déployée à propos de la légitimité des Stuarts catholiques en exil. Aux dires de l'auteur et chroniqueur Narcissus Luttrell, « le roi de France était furieux des adresses anglaises (délivrées en faveur de Guillaume III en 1701) et il disait qu'il châtierait leur insolence et installerait le prince de Galles sur le trône d'Angleterre ou qu'il y perdrait sa couronne. »⁹³. Le *Mercure Historique et Politique*, publié à La Haye, donna un compte-rendu similaire à ses lecteurs francophones : « Les Adresses que les Anglois ont présenté coup sur coup à leur Monarque, ont fait du chagrin au roi de France, & on dit à ce sujet qu'il a déclaré publiquement qu'il n'abandoneroit jamais le Roi Jaques

voir *London Gazette*, 25-28 juillet 1681, n° 1637, adresse du Lancashire et *London Gazette*, 15-18 août 1681, n° 1643, adresse des gentilshommes de l'East Riding du Yorkshire.

⁸⁹ Tim Harris laisse entendre que la politique religieuse de la Couronne dans les années 1680 a aussi recueilli le soutien de tranches plus humbles de l'échelle sociale, « Was the Tory Reaction popular? Attitudes of Londoners towards the Persecution of Dissent, 1681-6 », *The London Journal*, n° 13, 1987, p. 106-120.

⁹⁰ Bell, *Ritual Theory*, *op. cit.*, p. 213.

⁹¹ Beik, *Absolutism and Society*, *op. cit.*, p. 339.

⁹² Ute Frevert, « Does trust have a history? », Max Weber Lecture, 2009, http://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/11258/MWP_LS_2009_01.pdf?sequence=1&isAllowed=y, dernière consultation : 29 avril 2017.

⁹³ Luttrell, *Relation*, v, p. 110 et 114.

III. »⁹⁴. Tandis que les différents arrangements constitutionnels ont parfois été notés dans ces textes, la démonstration publique de loyauté et la hiérarchie sociale qui les sous-tendaient demeurèrent aussi importantes après la révolution qu'elles l'étaient avant 1688⁹⁵.

Edward Vallance
Faculté des sciences humaines
Université de Roehampton
edward.vallance@roehampton.ac.uk

⁹⁴ *Mercure Historique et Politique, Contenant l'état present de l'Europe, de ce qui se passé dans toutes les Cours... Mois de Décembre* (À La Haye, 1701), p. 644. Le *Mercure* reproduisit ce mois-ci un certain nombre d'adresses anglaises traduites en français.

⁹⁵ *Post Man and the Historical Account*, 24-26 novembre 1696, n° 242. Pour l'importance de la supplique comme point de rencontre entre la Couronne et ses sujets à la fin du XVIII^e siècle, voir Steeve Pole, *The Politics of Regicide in England 1760-1850: Troublesome subjects*, Manchester, Manchester University Press, 2000, chap. 2.